



Bourse de recherche

Projet de recherche clinique

APPEL DE CANDIDATURES

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre) souhaite promouvoir le développement de la pratique basée sur les preuves scientifiques en soutenant l'implication des cliniciens en recherche en ergothérapie. Le programme attribue une bourse de recherche à un ergothérapeute clinicien souhaitant réaliser un projet de recherche dans son milieu et concernant les besoins rencontrés dans sa pratique.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- * **Qualité du dossier** : expérience professionnelle et expérience de recherche, démonstration de leadership et d'innovation, publications, communications orales ou écrites ;
- * **Rôles du demandeur** : démonstration que le demandeur joue un rôle prépondérant dans la réalisation du projet ;
- * **Rigueur scientifique** : démonstration que le demandeur a l'expertise scientifique requise ou a accès à un soutien scientifique pour mener à bien la recherche ;
- * **Qualité scientifique** : clarté des objectifs et de la problématique, valeur scientifique de la méthode préconisée ;
- * **Retombées sur la pratique** : potentiel des retombées du projet sur la pratique clinique en ergothérapie ;
- * **Faisabilité du projet** : ressources humaines et matérielles, calendrier, accessibilité aux participants et aux renseignements recherchés.

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature pour la Bourse de recherche (projet de recherche clinique) s'étend du **1^{er} novembre au 1^{er} décembre**.

DOCUMENTS DE MISE EN CANDIDATURE

Le dossier de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- * Le formulaire de mise en candidature se trouve sur le site Web de l'Ordre, à la page « Mise en candidature » (Accueil > Ergothérapeutes > Prix, bourses et subventions > Mise en candidature) ;
- * Lettre de présentation (maximum 1 page) incluant la présentation du candidat, sa motivation, son cheminement, son expertise quant à la réalisation du projet et un lien avec un (ou des) chercheur(s) soutenant(s) dans le projet (si applicable), justifiant son expérience pour démontrer la faisabilité du projet ;
- * Lettre d'engagement du milieu de travail qui démontre un appui au projet ;
- * Lettre de recommandation qui témoigne de la capacité du clinicien à mener la recherche (optionnel).

Le document de présentation du projet doit présenter les éléments suivants :

- * La pertinence et l'originalité du projet par rapport à la pratique clinique ;
- * La description claire d'un objectif réaliste et de la population à l'étude (critères d'inclusion et d'exclusion) ;
- * Les méthodes proposées et le plan d'analyse ;

- * La présentation de la faisabilité, incluant l'échéancier et l'utilisation des fonds ;
- * La description des retombées cliniques ;
- * Le plan de transfert de connaissances.

Le document doit avoir un maximum de six (6) pages à interligne simple (1) ayant une police Times New Roman de 12 points et des marges de 2,54 cm. Le nombre de pages maximum n'inclut pas les références bibliographiques qui peuvent être jointes séparément. Aucune annexe, autre que les références, ne sera transmise aux évaluateurs. Les projets de recherche soumis peuvent être rédigés en français ou en anglais.

La demande doit aussi être accompagnée du curriculum vitæ du candidat et du chercheur appuyant le projet, décrivant les diplômes obtenus, les bourses et les distinctions reçues, l'expérience professionnelle et de recherche, la formation continue, les communications orales et écrites et la participation à des activités de l'Ordre. Un curriculum vitæ préparé pour un organisme subventionnaire reconnu (p. ex. : FRSQ, FQRSC, IRSC ou FQRNT) peut être utilisé.

NATURE DE LA BOURSE

Montant de 3 000 \$ non renouvelable.

Le versement sera conditionnel à la présentation d'une attestation de conformité en éthique émise par un comité d'éthique de la recherche.

Le jury peut décider de recommander qu'aucune bourse ne soit attribuée dans le cas où les projets présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- * Être ergothérapeute et membre de l'Ordre ;
- * Le lauréat ne peut recevoir deux (2) fois la même bourse ;
- * Les membres du jury ne peuvent poser leur candidature ;
- * Le projet doit toucher directement la pratique de l'ergothérapie.

ENGAGEMENT DU LAURÉAT

Présenter ses résultats lors d'un congrès ou un colloque ou d'un autre événement de son choix, ou à la demande de l'Ordre

- * Rédiger un article pour publication par l'Ordre expliquant le projet et ses retombées ;
- * Identifier la source de financement (organismes subventionnaires : l'Ordre des ergothérapeutes du Québec) lors de présentations ou de publications des résultats du projet ;
- * Réaliser le projet dans les 24 mois (2 ans) suivant l'émission du chèque de la subvention ;

Le lauréat sera invité l'année suivante à participer au jury de la Bourse de recherche (projet de recherche clinique).

DATE DE SOUMISSION

Le candidat doit retourner son document de mise en candidature à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec à l'attention de **Catherine Roberge – robergec@oeq.org**, au plus tard le **1^{er} décembre 2020 à 23 h 59 par courriel** (la date d'envoi du courriel détermine la validité des documents de mise en candidature).



FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Nom du candidat : _____

Numéro de permis (OEQ) : _____

Adresse (résidence) : _____

Adresse (travail) : _____

Téléphone (résidence) : _____

Téléphone (travail) : _____

Adresse courriel : _____

Nom du milieu de travail : _____

Téléphone (travail) : _____

Adresse (travail) : _____

Adresse courriel : _____

Titre de votre projet de recherche : _____

Échéancier de réalisation : _____

Signature : _____ **Date :** _____

Pour les fins du présent formulaire, le fait pour le demandeur d'inscrire son nom ci-dessus équivaut à sa signature.

Les renseignements recueillis par l'entremise du présent formulaire sont nécessaires à l'objet du dossier, à savoir l'évaluation des candidatures en vue de l'attribution de la Bourse de recherche projet de recherche clinique, et ne seront utilisés qu'aux fins pertinentes à cet objet. Ils seront accessibles au personnel autorisé de l'Ordre ainsi qu'à toute autre personne autorisée à les recevoir en vertu de la loi.

Ces renseignements seront insérés dans un dossier détenu au siège social de l'Ordre. Vous pouvez avoir accès à votre dossier et y faire rectifier des renseignements. Pour ce faire, prière de faire parvenir au secrétaire de l'Ordre une demande écrite en ce sens.

Réservé à l'OEQ : _____

N° du candidat : _____